

## **L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE ENVOIE UNE MISSION EN HAÏTI**

Lors de la réunion de son Bureau de Saint-Denis de La Réunion (19 au 21 janvier 1999), l'Assemblée parlementaire de la Francophonie a manifesté sa préoccupation devant la crise politique et le blocage des institutions en Haïti, État membre de la Francophonie, et dont le Parlement appartient à l'APF, elle a décidé d'envoyer à Port-au-Prince, du 9 au 11 février 1999, une mission parlementaire d'information afin d'entendre l'ensemble des intervenants, tant au niveau du Gouvernement que du Parlement et de favoriser la reprise du dialogue entre les parlementaires et l'exécutif.

Cette mission rencontrera l'ensemble des forces politiques haïtiennes et en particulier les parlementaires dont le mandat a été récemment interrompu.

Elle sera conduite par M. Jacques Legendre, sénateur du Nord, ancien ministre, Secrétaire général parlementaire de l'APF. Elle sera également composée de (par ordre alphabétique) M. Émile Brou, président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, membre du Bureau de l'APF; M. Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale du Québec, vice-président de l'APF; M. Gilles Morin, vice-président de l'Assemblée législative de l'Ontario, chargé de mission Amérique de l'APF; représentant personnel de M. Jean-Robert Gauthier, sénateur (Canada), président de l'APF, et de M. Guy Penne, sénateur représentant les Français établis hors de France, vice-président de la Commission des affaires parlementaires de l'APF.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie regroupe les Parlements des États membres de la Francophonie, dont elle est l'Assemblée consultative. À ce titre, elle participe aux différentes instances de la Francophonie (Sommet des chefs d'État, Conférence ministérielle et Conseil permanent de la Francophonie).

**Communiqué de l'APF**

**Paris**

**Février 1999**